

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Optique professionnelle

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Santé spécialité Optique professionnelle* a pour objectif de former des techniciens supérieurs capables de prendre en charge les différentes activités liées aux métiers de l'optique, en lien avec l'évolution de la profession d'opticien lunetier. Créé en 2004, cette LP permet en outre aux futurs professionnels d'être responsables d'équipe et de magasin, formateurs pour le BTS (brevet de technicien supérieur) *Opticien lunetier*, ou commerciaux d'entreprise d'optique. En formant des techniciens en examen de vue et optique de contact, en ergonomie visuelle et basse vision, la licence répond à une demande forte des professionnels du secteur et des candidats qui s'inscrivent dans ce cursus.

Cette formation située à Marseille, se décline en deux parcours sur l'année universitaire : formation initiale (FI), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences de Marseille et formation en alternance (FA), pilotée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-Marseille certifié ISO 9001.

Seule en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), elle fait partie des cinq existantes en France et bénéficie en outre du soutien du Pôle compétitivité/Prides « OPTITEC » ainsi que de plusieurs partenaires industriels.

Les effectifs inscrits en formation initiale et en alternance sont tous issus du BTS Opticien lunetier. Avec un nombre moyen de 100 candidats par an dont 60 intéressés par l'alternance, le taux d'insertion professionnelle est très bon, environ 90 %.

L'enseignement est structuré en 12 unités d'enseignement (UE) représentant 60 crédits européens (ECTS). Elles sont évaluées soit par un examen final, soit pour certaines matières spécifiques (optométrie et optique de contact), le stage et le projet tuteuré, par des écrits et des oraux. Le système de compensation s'établit entre UE ou sous partie d'UE sans note éliminatoire.

Analyse

Objectifs

La formation est pensée et organisée autour du métier d'opticien-optométriste. Créée en 2004, elle a su se renouveler en 2012 en anticipant la pénurie des ophtalmologistes à l'horizon 2020. Les objectifs actuels visent à l'acquisition de connaissances scientifiques en santé visuelle avec un renforcement en optométrie et en contactologie. La formation est bien vue comme formation terminale dans la continuité du BTS *Opticien lunetier*.

Les métiers visés sont cités, un code du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) donné, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) concerne les enseignements destinés à l'ensemble des étudiants, en formation initiale comme en formation en alternance.

Organisation
<p>La formation accueille un public mixte avec un effectif prévu de 30 étudiants en formation initiale et 30 étudiants en alternance. Pour les étudiants en formation initiale, les cours se déroulent de septembre à fin janvier. Le travail sur le projet tuteuré débute en février.</p> <p>Les étudiants alternants en contrat de professionnalisation sont, quant à eux, présents sur 32 semaines, deux jours par semaine à l'IUT. Certains enseignements, non précisés, sont mutualisés avec les présentiels. Aucun livret de suivi des alternants concentrant toutes les informations sur l'année, n'est mentionné.</p> <p>La licence envisage de mutualiser des enseignements en formation initiale avec la faculté de médecine pour développer le métier d'orthoptiste-optométriste. Cependant, le dossier ne précise pas sur quel semestre, ni pour quel volume horaire et qui sera le référent pédagogique.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle est l'une des cinq licences existantes en France. Seule en région PACA, elle est bien intégrée dans le paysage local et bénéficie du soutien du Pôle compétitivité OPTITEC et d'un bon réseau de partenaires industriels. Les laboratoires animent notamment sur deux jours, pour les alternants, des stands dans le cadre des Journées de l'Optique Ophthalmologique et Scientifiques (JOOS), qui bénéficient d'un vif succès en mobilisant huit établissements de la région. Ils participent également au soutien financier à travers le versement de la taxe d'apprentissage.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe comporte 27 intervenants, dont 55 % de professionnels. Parmi les 12 enseignants-chercheurs et assimilés, deux professeurs associés (PAST) contribuent en formation initiale (FI) au dynamisme de la formation. Les étudiants en FI bénéficient ainsi d'un enseignement d'optique technique et médical. La formation envisage d'en faire également profiter les étudiants alternants dans le cadre d'un futur recrutement.</p> <p>Un jury est organisé une fois par an en FI et deux fois par an en alternance. Le dossier n'évoque pas l'implication et l'organisation de l'équipe dans le suivi des stages, des projets, des soutenances et du recrutement, ce qui mériterait d'être complété.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Avec une moyenne de 45 étudiants, l'effectif de la licence est conséquent et stable. Le taux d'insertion professionnelle est très bon, de l'ordre de 90 %, et rapide. Plus de 70 % des contrats pro débouchent sur un contrat à durée indéterminée (CDI). Les poursuites d'études restent marginales, ce qui conforte la place et l'efficacité de la formation.</p> <p>Les réseaux sociaux, à travers l'ouverture de compte, contribuent à maintenir un contact avec les anciens ainsi qu'à la recherche d'emplois.</p>
Place de la recherche
<p>La recherche des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique n'a pas de lien avec le contenu de la formation. Le métier d'opticien lunetier spécialisé étant en perpétuelle évolution, on peut regretter l'absence d'ouverture sur des thématiques comme les nouveaux matériaux au service de l'optique ou sur les progrès de l'ophtalmologie avec la prise en compte du vieillissement de la population.</p> <p>Par ailleurs, de grandes enseignes d'optique proposent également des suivis auditifs, à travers l'équipement d'appareils auditifs. Des chercheurs dans ce domaine pourraient intégrer l'équipe pédagogique.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La formation fonctionne en alternance depuis son ouverture en 2004. La présentation des étudiants à l'IACLE (<i>International Association of Contact Lens Educators</i>), qui tend à devenir obligatoire, est un marqueur de professionnalisation.</p> <p>Le stage de 12 semaines en FI semble suffisant puisqu'il débouche régulièrement sur des insertions immédiates dans le milieu professionnel.</p> <p>Des professionnels alimentent la réflexion sur les compétences visées par la formation, à travers des enquêtes de satisfaction qui sont débattues aux conseils de perfectionnement.</p> <p>La formation souhaite augmenter ses moyens humains pour un meilleur encadrement des actions sur le terrain et favoriser les contrats professionnels dans des magasins « techniques » pour une mise en pratique des connaissances acquises à l'IUT. Le calendrier d'alternance oblige le stagiaire à rester dans la région PACA pour son stage en entreprise.</p> <p>La fiche RNCP est clairement renseignée pour les FI, mais ne donnent aucune information sur l'organisation et le contenu des enseignements théoriques des alternants.</p>

Place des projets et des stages
<p>La place des projets et des stages est importante pour les deux types de formations et constitue un atout puisque le stage débouche très souvent sur une embauche une fois le diplôme obtenu. Les projets tuteurés, traités en binôme ou trinôme sont en lien direct avec le métier. Ils sont encadrés par un tuteur pédagogique, mais le rapport n'indique pas qui propose le sujet.</p> <p>On peut regretter l'absence de professionnels dans l'encadrement du projet et à la soutenance de celui-ci.</p> <p>Le stage dure 12 semaines pour les FI et s'étale sur l'année pour les alternants.</p> <p>Les visites de stages ne sont pas précisées pour les FI.</p> <p>Le nombre d'heures d'anglais scientifique et technique pour formaliser la pratique en entreprise, mais là encore l'encadrement par le tuteur pédagogique n'est pas explicité.</p> <p>La grille de notation par le tuteur professionnel pourrait être adjointe au dossier.</p> <p>Un élargissement du lieu des stages, hors région PACA, pourrait être envisagé.</p>
Place de l'international
<p>La licence répond au besoin du marché de l'emploi français et aux diplômes exigés, ce qui se traduit par peu d'engouement pour des stages à l'étranger.</p> <p>Une certification internationale en optique de contact (IACLE) ainsi que le TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>) sont certes proposés mais aucune préparation n'est mise en place.</p> <p>Le TOEIC encouragé depuis 2015 pourrait être soutenu par un volume horaire en langue anglais plus important.</p> <p>Le nombre d'heures d'anglais scientifique et technique pourrait être augmenté à travers des exposés oraux sur des thématiques optométriques.</p> <p>Dans le cadre d'accords de coopérations internationales comme ERASMUS, un à deux étudiants espagnols par an sont accueillis de façon régulière.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Une présélection des futurs étudiants se fait d'abord sur dossier puis est complétée par un entretien de motivation, car, malgré des candidats exclusivement issus du BTS Opticien lunetier, le niveau est très hétérogène. Environ 60 à 100 dossiers sont examinés chaque année avec plus de demandes pour la formation initiale, ce qui reste un bon indicateur d'attractivité. Pour les personnes en reprise d'études, un entretien complété d'un programme de révision évalué par un oral, permet de tester les capacités du futur étudiant, ce qui semble une solution intéressante pour limiter les échecs ou interruption de scolarité.</p> <p>La LP accompagne les alternants dans la recherche de leur stage.</p> <p>Afin d'homogénéiser le niveau des alternants, des aides à l'étude sont mis en place à travers des questions à choix multiples (QCM), avec des entretiens fréquents et un carnet de suivi.</p> <p>Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP) n'est mentionnée.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement est commun deux jours par semaine entre FI et alternants. Le TOEIC, le certificat informatique et internet (C2i) niveau 1 et les questionnaires à choix multiples (QCM) en informatique sont proposés actuellement uniquement aux étudiants en alternances. Ils pourraient être étendu aux FI.</p> <p>L'utilisation d'AMETICE qui permet d'apprendre avec le numérique est envisagée.</p> <p>Le rapport ne mentionne pas l'utilisation d'un espace numérique de travail (ENT), ce qui pourrait être utile pour récupérer des supports de cours pour les alternants. De même, les cours en distanciel ne sont pas encore développés, ce qui pourrait présenter un intérêt notable pour les étudiants en alternance ainsi que pour ceux en stage, avec rééquilibrage des deux semestres.</p> <p>Le rapport n'aborde pas l'accessibilité de la salle de LP aux personnes à mobilité réduite.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les procédures d'évaluation des étudiants ainsi que les modalités de fonctionnement des jurys sont adéquates. Les enseignements sont évalués en contrôle continu, écrit et oral. La pratique professionnelle et le projet tuteuré sont valorisés par 18 ECTS avec un système de compensation entre UE. Un système de capitalisation d'UE est également possible.</p> <p>En FI les évaluations sont concentrées sur le 1^{er} semestre pour laisser place au projet tuteuré en février. Les alternants ont une charge de travail équilibré sur l'année.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Un cahier de compétences techniques pour les alternants est contrôlé mensuellement, ce qui permet aux étudiants de s'évaluer.</p> <p>En FI, il n'est pas fait état d'un portefeuille de compétence qui permettrait aux étudiants de s'autoévaluer. Ces compétences pourraient leur être communiquées dans le livret de l'étudiant. La liste des compétences à acquérir est bien placée dans la fiche RNCP.</p> <p>Un manque de moyen humain récurrent à cette formation se traduit par une absence de visites des stagiaires en FI. Le moyen de diffusion des notes n'est pas abordé dans le rapport (informatique, papier ?).</p>
Suivi des diplômés
<p>Seul le suivi réalisé par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) à 30 mois pour la formation initiale permet d'avoir des informations sur cet item, mais on ne sait pas à la lecture du dossier quel est le statut des répondants (FI ou FA) d'où une extrapolation hasardeuse sur le taux des répondants (entre 60 % et 77 % selon les années).</p> <p>Pour la formation en alternance, les résultats des enquêtes internes (environ 80 %) à 6, 18 et 36 mois sont issus des indicateurs qualité en lien avec la certification ISO 9001 de l'IUT. Le dossier mentionne que des comptes sont ouverts sur les trois principaux réseaux sociaux pour permettre également un suivi des anciens, mais on ne sait pas qui suit et gère ces comptes à l'exception de la page Facebook.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Pour la formation en alternance, le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Sa composition ne répond pas complètement aux recommandations de l'arrêté du 22 Janvier 2014. Il est en effet indispensable qu'un administratif soit présent et le conseil pourrait être représenté et complété par un diplômé de plus de trois ans.</p> <p>La procédure d'autoévaluation est judicieusement valorisée dans le cadre du Système de Management Qualité.</p> <p>Une concurrence des écoles privées pour le recrutement en alternance est débattue en conseil de perfectionnement.</p> <p>L'absence de conseil de perfectionnement en formation initiale met en lumière une fois de plus la différence entre les deux formations. Elle montre la difficulté de réunir les partenaires professionnels, cependant une harmonisation est envisagée.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Conseil de perfectionnement pour les étudiants en alternance à l'écoute de l'évolution du métier.
- Partenariats importants avec les professionnels.
- Sélection appropriée des étudiants sur dossier et par entretien.

Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement en formation initiale.
- Suivi des compétences très hétérogène entre formation initiale et formation en alternance.
- Place de la recherche inexistante dans cette LP.

Avis global et recommandations :

Cette LP a toutes les raisons de continuer à s'épanouir en réponse aux besoins actuels de la société. Répondant à une demande du marché, elle présente globalement un important effectif d'étudiants, à travers la formation initiale et la formation en alternance.

On constate cependant une disparité entre les deux types de formations, concernant le suivi des étudiants, l'équilibre des enseignements sur l'année et le conseil de perfectionnement qui est absent en formation Initiale. On note également l'absence de lien avec la recherche, ce qui pourrait être améliorée. On ne peut qu'encourager l'équipe de l'UFR des Sciences de Marseille à se rapprocher de celle de l'IUT pour une meilleure répartition du schéma global de formation en FI et FA.

Il convient d'impliquer d'avantage les professionnels dans le suivi des projets des étudiants en formation initiale. L'intervention de chercheurs sur des thématiques comme le vieillissement de la population ou sur les nouveaux matériaux pourrait être un plus pour la formation.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Licence professionnelle

**N° du rapport HCERES :
419821**

**Intitulé de la formation :
Santé
spécialité Optique professionnelle**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
Place de la recherche	<p>« on peut regretter l'absence d'ouverture sur des thématiques comme les nouveaux matériaux au service de l'optique ou sur les progrès de l'ophtalmologie avec la prise en compte du vieillissement de la population » + « à travers l'équipement d'appareils auditifs. Des chercheurs dans ce domaine pourraient intégrer l'équipe pédagogique » :</p> <p>Des pistes d'interaction avec des laboratoires de recherche en optique sont à l'étude (Institut Fresnel par exemple).</p>
Place de la professionnalisation	<p>« Le calendrier d'alternance oblige le stagiaire à rester dans la région PACA » :</p> <p>En alternance, la stratégie de stages principalement PACA est volontaire afin de répondre au mieux à une demande de formation locale, en étant plus réactif et adapté aux professionnels. Elle positionne la licence dans un schéma plus global de formation tout au long de la vie s'inscrivant dans une politique d'Offre de Formation Régionale organisée au sein d'une filière de formation regroupant les établissements publics en PACA (voir point 10-4). De plus, le maillage national des formations en alternance post-BTS couvre globalement les demandes dans les autres régions.</p>
Place des projets et des stages	<p>« Un élargissement du lieu des stages, hors région PACA, pourrait être envisagé » :</p> <p>Voir le point « Place de la professionnalisation ».</p>
Place de l'international	<p>« mais aucune préparation n'est mise en place » + « Le TOEIC encouragé depuis 2015 pourrait être soutenu par un volume horaire en langue anglais plus important » :</p> <p>Concernant l'IACLE, le contenu de l'examen est celui du programme de Contactologie de Licence donc il n'y a pas nécessité d'une préparation spécifique complémentaire si ce n'est des révisions faites avec les enseignants avant l'épreuve de fin d'année.</p> <p>Pour le TOEIC, compte tenu du rythme de l'alternance sur 2 jours dans la semaine, il est très difficile de mettre en place une préparation présentielle (l'utilisation d'une plateforme « e-learning » sur l'IUT est à l'étude).</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>« Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP) n'est mentionnée. » :</p> <p>Cette absence est due au fait que le diplôme d'exercice reste le BTS OL et que les besoins en entreprises sont souvent couverts par les diplômés sortants. La stratégie de privilégier des stages en PACA pour l'alternance permet de positionner la licence dans un schéma plus global de Formation tout au long de la vie s'inscrivant dans une politique d'Offre de Formation Régionale (voir point 10-4) et devrait permettre, à terme, de faciliter le recrutement de publics mixtes dans des parcours adaptés, en utilisant la VAE par exemple.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>« Le rapport ne mentionne pas l'utilisation d'un espace numérique de travail (ENT) » :</p> <p>L'Université propose un ENT (http://ent.univ-amu.fr) pour la messagerie, le stockage, etc. qui doit être intégré à l'organisation de la formation à partir de 2017 ainsi que l'utilisation de la plateforme AMETICE pour la mise à disposition des supports de cours.</p> <p>« De même, les cours en distanciel ne sont pas encore développés » :</p> <p>Cet axe est en cours d'étude au travers de l'utilisation des plateformes AMETICE et efoliAM (portefeuille de compétences). Il correspond également à la volonté de développer plus globalement les formations à destination des professionnels en activité.</p> <p>« Le rapport n'aborde pas l'accessibilité de la salle de LP aux personnes à mobilité réduite » :</p> <p>Bien qu'une partie des salles sur l'IUT soient en rez-de-chaussée et donc accessibles, des aménagements sont nécessaires en particulier pour la salle d'Examen de Vue.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation</p>	<p>« Il est en effet indispensable qu'un administratif soit présent et le conseil pourrait être représenté et complété par un diplômé de plus de trois ans » :</p> <p>En alternance, pour les conseils de perfectionnement, il est prévu à partir de la rentrée 2017 la présence d'un administratif permettant d'avoir l'éclairage sur les problématiques prévues d'être abordées.</p> <p>« L'absence de conseil de perfectionnement en formation initiale met en lumière une fois de plus la différence entre les deux formations. Elle montre la difficulté de réunir les partenaires professionnels, cependant une harmonisation est envisagée » :</p> <p>Le conseil de perfectionnement en formation initiale a été créé pour la rentrée 2017 et sera présent dans la future offre de formation.</p>

Conclusion de l'évaluation

<p>Points faibles</p>	<p>Les réponses aux 2 remarques ci-dessous ont été apportées dans chacune des rubriques concernées :</p> <p>« Absence de conseil de perfectionnement en formation initiale. »</p> <p>« Place de la recherche inexistante dans cette LP »</p>
------------------------------	--